

Khôlle Histoire

**La nation « oubliée » des Kurdes (1920-2011)****Introduction:**

Le 29 novembre 2025 aura lieu la troisième journée de la culture kurde à Lyon. Cette journée a pour but de poursuivre les objectifs d'ouverture à la diversité et à la multiplicité de la culture du peuple kurde, à travers son histoire, ses expressions et ses productions culturelles et artistiques. C'est un événement récent qui montre que la nation kurde est de plus en plus représentée à l'international.

Une nation, selon Ernest Renan, suppose une volonté de vivre ensemble et une mémoire partagée, au-delà même d'un État constitué. Les Kurdes, par leur langue, leur culture et leur sentiment identitaire, répondent largement à cette définition. Le peuple kurde est donc considéré comme une nation, mais sans État. Les Kurdes apparaissent plusieurs siècles avant J.-C. et se sont installés dans certaines régions arabes. Aujourd'hui, ils se trouvent sur le territoire de quatre États différents : la Syrie, la Turquie, l'Iran et l'Irak, couvrant une superficie d'environ 500 000 km<sup>2</sup>. On en dénombre entre 30 et 35 millions, malgré le faible nombre de recensements. Ce peuple revendique depuis longtemps la création d'un État kurde, mais malgré de nombreux espoirs, il s'agit d'une nation qui a toujours été « oubliée ». Depuis lors, les Kurdes oscillent entre résistance et répression, revendication et désunion, car niés par les États dans lesquels ils se trouvent. Nous allons nous demander en quoi les Kurdes incarnent, entre 1920 et 2011, une nation « oubliée », à la fois réprimée de l'extérieur et fragmentée de l'intérieur.

Nous verrons d'abord (I) comment, entre 1920 et 1961, l'espoir kurde fut brisé par la négation systématique des États-nations voisins ; puis (II) comment, entre 1961 et 1991, la répression fit émerger des luttes armées et des partis politiques modernes, mais sans réelle unité ; enfin (III) comment, entre 1991 et 2011, l'autonomie obtenue en Irak marqua un tournant, sans toutefois effacer la fragmentation et l'oubli qui caractérisent encore la nation kurde.

**I- (1920-1961) De l'espoir national à la négation systématique*****A- Un État promis mais jamais réalisé***

Ce peuple réclame depuis longtemps un État kurde — espoir né après la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire ottoman.

Lors de la conférence de San Remo, du 19 au 26 avril 1920, il est décidé d'instaurer un État kurde. Cette décision est officialisée avec le traité de Sèvres, le 10 août 1920.

Mais cette promesse s'effondre avec la victoire de Mustafa Kemal et la signature du traité de Lausanne (1923). Le peuple kurde, réparti sur un vaste territoire de près de 500 000 km<sup>2</sup>, se retrouve éclaté entre quatre pays : la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie.

En Turquie, les Kurdes représentent environ un quart de la population (près de 18 millions). En Iran, environ 13 % (7 à 9 millions). En Irak, près de 30 % (4 à 5 millions). En Syrie, autour de 12 % (1,5 à 2 millions).

Mais dans chacun de ces États centralisateurs, les Kurdes ne sont pas reconnus : les nouvelles frontières héritées de la chute de l'Empire ottoman les condamnent à la marginalisation.

***B. Une nation niée par les États***

Turquie : ils deviennent la « plus grande minorité » mais sont officiellement niés : interdiction de parler le kurde, turquification des noms de villes (Colemerg → Hakkâri), assimilation forcée. Les autorités les désignent comme de simples « Turcs montagnards ».

Syrie : d'abord tolérés, ils sont bientôt considérés comme des « immigrés », avec des mesures répressives dès la fin des années 1950. Les Kurdes sont perçus comme une menace pour la Syrie unie.

Iran : Reza Shah impose une idéologie nationaliste et centralisatrice : « une seule langue, une seule culture ». Les Kurdes sont tolérés, mais privés de droits culturels.

Irak : l'instabilité politique pousse à une reconnaissance de façade : en 1958, un discours promet l'association « libre » des nations arabe et kurde, mais cette promesse est vite abandonnée par le général Abdel Salam Aref. Des révoltes sont réprimées dans le sang.

### *C-Face à la négation, les Kurdes se soulèvent*

Turquie : Révolte de Cheikh Saïd le 17 février 1925. À l'appel du prédicateur Cheikh Saïd, l'Anatolie orientale, majoritairement peuplée de Kurdes, se soulève contre « les infidèles de la République ». C'est le premier soulèvement kurde contre la République turque.

La répression est impitoyable : le 27 juin 1925, Cheikh Saïd et 29 de ses partisans sont condamnés à mort et aussitôt pendus.

Révolte du Dersim (1937-1938), sous le régime de Kemal Atatürk : campagne d'extermination de la population civile de la province kurde de Dersim, rebaptisée depuis Tunceli par les autorités turques. Aujourd'hui, les Dersimis luttent pour que ce crime soit reconnu en tant que génocide par des instances internationales comme les Nations unies.

Iran : une République kurde éphémère est proclamée à Mahabad en 1946, mais détruite en moins d'un an.

Irak : le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) est fondé en 1946 par Moustafa Barzani, amorçant une nouvelle phase de lutte.

Ainsi, les Kurdes passent en quelques décennies de l'espoir national à la négation : réprimés partout, ils restent pourtant porteurs d'une identité qui survit à travers les révoltes et les mobilisations.

## **II- (1961-1991) La montée des luttes armées et l'émergence des partis modernes**

### *A- Insurrections armées et autonomies avortées*

Irak : dès 1961, une guerre oppose l'armée irakienne aux Kurdes. En 1970, un accord promet une large autonomie, mais en 1974, Bagdad impose une version restreinte qui relance la guerre.

En 1988, Saddam Hussein lance la campagne Anfal : villages détruits, gazage d'Halabja, plus de 100 000 morts. Certains parlent aujourd'hui de génocide concernant cette campagne.

Turquie : la situation explose avec la naissance du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) en 1978. Dès 1984, celui-ci engage une guérilla contre l'État turc, causant plus de 40 000 morts et la destruction de 3 000 villages.

Iran : après la révolution islamique de 1979, les Kurdes tentent de prendre le contrôle de leurs régions, mais Khomeiny lance une guerre qui cause plus de 60 000 victimes.

Syrie : en 1962, le gouvernement syrien effectue un « recensement spécial » dans la province de Hassaké, à la suite duquel il prive une grande partie des Kurdes de la région de la nationalité syrienne, sous prétexte que la plupart d'entre eux étaient venus illégalement de Turquie (120 000 Kurdes furent privés de leurs droits civiques). Le régime baasiste mène ensuite des politiques d'arabisation et de répression. Une politique de « changement démographique » vise à arabiser les Kurdes et leur territoire par déplacement forcé : de 1965 à 1975, 30 000 Kurdes furent contraints de quitter leurs foyers.

### *B- Une répression de plus en plus violente*

Syrie : interdiction de la langue kurde, répression des fêtes traditionnelles comme le Newroz (années 1990). L'armée turque réprime les célébrations du Newroz dans les régions kurdes, massacrant des centaines de personnes. Des milliers de personnes sont arrêtées et détenues pour avoir participé à ces manifestations. Malgré les violences et les pressions, les places de Newroz deviennent de puissants lieux de résistance.

Iran : répressions sanglantes et assassinats ciblés.

Irak : la répression atteint son paroxysme avec les crimes de masse de 1988. Lors de l'attaque de Halabja, environ 5 000 civils kurdes sont tués et plus de 10 000 blessés par des gaz chimiques largués par huit bombardiers irakiens sur la ville kurde de Halabja. Cette attaque s'inscrit dans la campagne génocidaire d'Anfal, menée en 1987-1988 par Bagdad pour « régler définitivement la question kurde ».

Turquie : le PKK est traqué et les populations déplacées.  
Les années 1980 sont ainsi marquées par une véritable guerre contre l'existence kurde.

### *C. Naissance des partis modernes kurdes*

C'est aussi l'époque où émergent les grandes forces politiques kurdes :

En Irak, le PDK de Barzani et, en 1975, l'UPK de Talabani, mais ces deux partis s'affrontent entre eux.

En Turquie, le PKK d'Öcalan devient central.

En Iran, le PDKI et le PJAK prennent le relais.

En Syrie, le PYD se rattache au PKK.

Cette période montre que, si les Kurdes s'affirment par les armes et par les partis, ils restent profondément divisés, ce qui empêche la construction d'un projet commun.

Les organisations politiques kurdes en Syrie et en Turquie appartiennent majoritairement au courant dit « apoïste » (d'Abdullah Öcalan, fondateur du PKK en Turquie). Une composante fondamentale de sa doctrine est la *jinéologie*, ou « science de la libération des femmes » en kurde : les femmes ne sont pas considérées comme un genre inférieur au genre masculin.

Les femmes occupent ainsi une place centrale dans le combat kurde, aussi bien dans l'armée que dans la vie politique. Elles étaient déjà très engagées dans des activités clandestines et logistiques, et leur rôle n'a cessé de croître dans les mouvements de résistance.

## **III- (1991-2011) Entre autonomie en Irak et éclatement politique**

### *A. La reconnaissance progressive du Kurdistan irakien*

En août 1990, l'Irak de Saddam Hussein envahit le Koweït pour contrôler son pétrole et effacer ses dettes de guerre. La communauté internationale condamne l'invasion et l'ONU autorise une intervention militaire. Les États-Unis forment une large coalition internationale. Le 17 janvier 1991, la coalition lance l'opération Tempête du désert : une campagne de bombardements massifs sur l'Irak. Le 24 février 1991, l'offensive terrestre commence et, en 100 heures, le Koweït est libéré.

→ L'armée irakienne est vaincue, affaiblie et soumise à un embargo. Les Kurdes en profitent pour se révolter, mais la répression et les massacres de l'armée irakienne les frappent durement.

→ Des centaines de milliers de Kurdes fuient vers la Turquie, puis l'ONU impose une zone de protection aérienne. Les Kurdes y instaurent une administration autonome.

Malgré la pauvreté et la guerre, ils parviennent à reconstruire des villes, des infrastructures, des écoles et des universités. En 2005, la nouvelle Constitution irakienne reconnaît officiellement le Kurdistan irakien comme région autonome, avec son gouvernement régional (KRG), basé à Erbil.

### *B. Une nation kurde divisée et incapable d'unité*

Mais l'unité kurde reste impossible :

Irak : le PDK (clan Barzani) et l'UPK (Talabani) se livrent une guerre civile (1994-1998) avant de partager le pouvoir. Ils restent opposés en permanence sur le plan politique, chacun cherchant à rester ou à devenir le parti dominant du seul territoire kurde autonome légal aujourd'hui.

Un autre parti, le Gorran (Mouvement pour le changement, 2009), apparaît, mais il est rapidement dominé par les deux autres.

Les Kurdes hors de la zone autonome (notamment autour de Kirkouk) continuent de subir les politiques d'arabisation de Saddam Hussein jusqu'en 2003.

Turquie : le PKK poursuit la lutte. Öcalan est arrêté en 1999, mais reste une figure symbolique de l'oppression subie par les Kurdes. Le PKK évolue idéologiquement afin d'attirer de très larges parts des « combattants de la liberté » kurdes et se dote de plusieurs alliés kurdes.

Deux partis kurdes ou pro-kurdes légaux cohabitent aujourd'hui : le Parti démocratique des peuples (HDP) et le Parti démocratique des régions (DBP).

Syrie : deux pôles s'opposent : le PYD (Parti de l'Union démocratique), lié au PKK, et l'ENKS, coalition nationaliste kurde.

Iran : les partis kurdes subissent répression et assassinats, comme celui de Sharafkandi, tué le 17 septembre 1992 au restaurant grec Mykonos, à Berlin, en Allemagne, par des agents iraniens.

### *C. Des avancées limitées, une marginalisation persistante*

Irak : malgré l'autonomie, les Kurdes restent fragiles et divisés. Après la chute de Saddam Hussein en 2003 (intervention américaine), les Kurdes obtiennent une autonomie renforcée au sein de l'Irak fédéral. Le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) est reconnu par la nouvelle Constitution irakienne de 2005. Économiquement, la région connaît un essor relatif, avec des investissements étrangers, notamment dans le pétrole. Mais des tensions persistent avec Bagdad, notamment sur la répartition des revenus pétroliers et sur la ville de Kirkouk, revendiquée par les Kurdes.

Syrie : 300 000 Kurdes demeurent apatrides, privés de droits civiques. Les années 2000 sont marquées par la répression du régime de Bachar al-Assad : interdiction de la langue kurde et surveillance des militants. Les émeutes de Qamishli (2004), suivies d'incendies de bâtiments institutionnels, de pillages et de meurtres à Hassaké et Qamishli, sont sévèrement réprimées par Bachar al-Assad. Elles font 43 morts, des centaines de blessés et environ 2 000 arrestations.

Iran : la répression se poursuit, notamment contre le PJAK (Parti pour une vie libre du Kurdistan). Quelques mouvements armés apparaissent, mais globalement, la décennie est marquée par la répression et le manque de droits culturels ou politiques.

Turquie : le PKK reste considéré comme organisation terroriste et les droits culturels demeurent limités. Les années 2000 connaissent une certaine ouverture au début, avec Erdoğan qui autorise davantage de médias en kurde et quelques droits culturels (enseignement, radios). Entre 2009 et 2011, des tentatives de négociations de paix ont lieu entre l'État turc et le PKK (les « pourparlers d'Oslo »). Cependant, ce dialogue échoue vers 2011 et la répression reprend. Les maires kurdes sont souvent arrêtés, accusés de collusion avec le PKK.

Ainsi, malgré l'expérience inédite d'autonomie en Irak, la nation kurde reste éclatée et marginalisée au Proche-Orient.

### Conclusion:

Entre 1920 et 2011, l'histoire des Kurdes illustre bien celle d'une « nation oubliée » : d'abord niés par les États issus du démantèlement de l'Empire ottoman, ils n'ont cessé d'être réprimés en Turquie, en Syrie, en Iran et en Irak. Pourtant, loin de disparaître, leur identité s'est affirmée à travers des révoltes, des luttes armées, des partis politiques et des expériences d'autonomie, notamment au Kurdistan irakien après 1991.

Mais cette affirmation s'est heurtée en permanence à deux obstacles : d'un côté, la répression extérieure menée par les États-nations soucieux de préserver leur intégrité territoriale ; de l'autre, la fragmentation interne, marquée par des divisions politiques, idéologiques et claniques.

Ainsi, les Kurdes restent au début du XXI<sup>e</sup> siècle une nation sans État, dispersée et marginalisée, mais aussi un peuple qui a su maintenir vivantes sa langue, sa culture et son sentiment identitaire. L'autonomie irakienne constitue un jalon majeur, mais insuffisant pour effacer l'oubli qui pèse encore sur eux.

La décennie qui s'ouvre après 2011 — avec la guerre en Syrie, l'essor du Rojava et la lutte contre Daech — allait néanmoins offrir aux Kurdes une nouvelle visibilité internationale, réactivant la question kurde dans le jeu géopolitique du Proche-Orient.

### Bibliographie:

- LESCURE (JC), *Le Moyen-Orient de 1876 à 1980*, 2016
- BLANC (P), CHAGNOLLAUD (JP), *Atlas du Moyen Orient*, 2023
- CHALIAND (G), *Les kurdes et le Kurdistan*, 1978
- (BOZARSLAN (H), *Histoire des Kurdes: Des origines à nos jours*, 2025)

### Sitographie:

- NEZAN (K), « Un aperçu de l'histoire des kurdes », *Fondation institut kurde de Paris*
- BLAKEMORE (E), « Qui sont les Kurdes, ce peuple partagé entre quatre pays ? », *National Géographique*, 2019
- BOUVIER (E), « Unions et désunions aux Kurdistans: pourquoi les Kurdes ne parviennent - ils pas à s'unir? », *Les clés du Moyen Orient*, 2021